



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS**

GIRONDE

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA GIRONDE

22 septembre 2018 – CREON
Centre Culturel Les Arcades

Le samedi 22 septembre 2018, les membres de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde se sont réunis en Assemblée Générale au Centre Culturel Les Arcades, 3 rue Montesquieu à Créon (33670).

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (document en annexe auquel sont joints les pouvoirs).

L'assemblée est présidée par la Commandant David BRUNNER, en qualité de Président en exercice de l'association.

Ordre du jour

- ◇ Accueil par le Chef de centre de Créon/Targon
- ◇ Signature de la convention de partenariat avec BPACA/ACEF
- ◇ Rapport moral
- ◇ Rapport financier
- ◇ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018
- ◇ Vote sur le montant des cotisations 2019

Début de la séance : 9 H

Le Capitaine Arnaud COMPAGNET, chef du centre de Créon-Targon, prend la parole pour accueillir les congressistes et présenter le centre et son activité.

Le Président remercie ensuite les sapeurs-pompiers du centre de Créon pour leur aide dans l'organisation de ce congrès.

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT

Après vérification et conformément à l'article 17 des statuts qui prévoit qu'au moins 100 membres actifs doivent être présents ou représentés, le quorum est atteint avec 102 membres actifs présents et 25 membres actifs représentés, soit un total de 127 membres.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte.

II. SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT BPACA/ACEF

Le Président accueille Mme Aurélie CALLIAU de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et Mr Christian VERGES de l'ACEF pour la signature de la convention de partenariat entre les 3 entités.

III. RAPPORT MORAL DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Par le Commandant Frédéric PINAUD, Secrétaire Général (*cf. annexe 1*)

Le Président soumet au vote le rapport moral de l'association :
Voix « contre » : néant
Abstentions : néant
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

IV. RAPPORT FINANCIER DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Par le Lieutenant Olivier DELAS, Trésorier Général (*cf. annexe 2*)

◆ Rapport financier

La présentation des comptes de l'année 2017 est faite. Les comptes de chaque commission sont passés en revue (UD, sport, secourisme, anciens, social).

Le Capitaine David BAUDOUR du CIS LANGON et le Sergent-Chef Lionel DESCAT du CIS CREON, vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2017, ont donné quitus au Trésorier Général.

Total bilan : 625 936 €
Chiffre d'affaires : 765 665 €
Résultat net comptable : 34 840 €

Le Président soumet au vote le rapport financier 2017 de l'association :
Voix « contre » : néant
Abstentions : néant

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat (réserve associative) :

- Sport
- Anciens
- Social
- Acquisition foncière
- Festival ODP

Le Président procède ensuite à l'élection des deux vérificateurs aux comptes pour l'année 2018. Sont élus :

- Capitaine Benoit DEBLADIS – CIS COUTRAS
- Sergent Chef Jean-Claude LABREIZE – CIS SAINT ANDRE

◆ **Cotisations 2019**

Le Trésorier Général propose les montants de cotisations suivants pour l'année 2019 :

	Sapeurs-Pompiers	PATS	Anciens	JSP
Cotisation UD	17,00 €	17,00 €	13,00 €	1,00 €

L'augmentation de la cotisation par rapport à l'année précédente est due à l'intégration du Capital Décès Toutes Causes dont la cotisation annuelle est de 6.60 € (et dont une partie est prise en charge par l'UD). On passe donc de 10.80 € à 17 € pour les SP et PATS, et de 6.60 € à 13 € pour les anciens.

Montant des cotisations au réseau associatif, pour information :

	Sapeurs-Pompiers	PATS	Anciens	JSP
Cotisation UR	6,80 €	6,80 €	1,00 €	1,00 €
Cotisation FD	Connu après le congrès de Bourg en Bresse			

Le Président soumet au vote les cotisations 2019 :

Voix « contre » : néant

Abstentions : néant

Les montants de cotisations pour 2019 sont adoptés à l'unanimité.

Le Trésorier Général fait ensuite un bilan chiffré des adhésions enregistrées depuis 2017 (tableaux ci-dessous).

	Au 31/12/2017	Au 01/09/2018
Sapeurs-Pompiers	3 282	3 394
PATS	95	89
JSP	777	806
Anciens	654	652
Autres	2	2
TOTAUX	4 810	4 943

◆ Don ODP

Montant des dons récoltés par l'UDSP 33 depuis le dernier congrès, au profit de l'ODP :

14 745,55 €

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10h30.

Le congrès se poursuit avec :

- *La mise à l'honneur des bénévoles du Festival ODP*
- *Les remises de médailles (Reconnaissance fédérale + Anciens)*
- *L'accueil des autorités (Préfet, Députée, Maire, Président du SDIS, Conseiller Départemental)*
- *La cérémonie de revue des troupes et la présentation de matériels*
- *Les discours officiels (discours du Président en annexe 3)*
- *Le cocktail déjeunatoire*

Prochain Congrès Départemental :


**Samedi 28 septembre 2019
SAINT LOUBES
(La Coupole)**

Le Président,



Commandant David BRUNNER

Le Secrétaire Général,



Commandant Frédéric PINAUD

ANNEXES

au Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde du samedi 22 septembre 2018 à CRÉON

-
- ◇ Rapport moral du Secrétaire Général
 - ◇ Rapport financier du Trésorier Général
 - ◇ Discours du Président
 - ◇ Feuilles d'émargement des membres présents et représentés + pouvoirs
-